

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE

L'ACCA dispose, après retrait d'une surface d'un rayon de 150 m autour des habitations, de 1300 hectares auxquels il faut ajouter les 400 hectares de la chasse privée de Malus Perrin.

Ses effectifs sont stables avec 80 membres dont 34 extérieurs. La population cynégétique semble stable et satisfaisante : celles de sangliers et de chevreuils sont importantes, les chamois plus nombreux, le lièvre de retour, le lapin rare d'où la création d'une garenne au quartier du Moulin.

Au sein de l'ACCA, l'association des « Sangliers Mottois » présente un bilan tout à fait confortable par le nombre et la qualité de ses prélèvements (deux sangliers de 137 et 120 Kg en décembre)

Pour conclure l'ACCA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2005.

Bernard BOYER